



FORUM : UNESCO

QUESTION : La préservation du patrimoine culturel des minorités

SOUMIS PAR : La République d'Irlande

L'Assemblée Générale,

*Désireux* de préserver le patrimoine culturel, aussi bien matériel qu'immatériel, des minorités présentes dans le monde entier,

*Soucieux* de mener à bien des actions en faveur des ces populations en infériorité numérique qui luttent pour conserver leurs monuments, leurs rites, leurs langues, leurs traditions uniques, issues d'un héritage culturel ancien, qui contribuent à la richesse et à la diversité de l'humanité,

*Estimant* que la promotion et la protection de l'identité culturelle des minorités sont des facteurs fondamentaux pour la préservation de leurs droits et la réduction des discriminations à leur égard,

*Conscient* des dangers qui menacent ce patrimoine, tels que le changement climatique, les conflits armés, le trafic d'œuvre d'art, le vieillissement des porteurs de mémoires,

*Guidé par* la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel et immatériel de 2003, ayant pour but de promouvoir les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire,

*Guidé également par* la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 qui encourage les États à intégrer la culture en tant qu'élément stratégique dans les politiques nationales et internationales de développement et à adopter des mesures visant à protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire,

*Satisfait* de la déclaration de l'UNESCO en 2003 concernant les sanctions en réponse des destructions intentionnelles du patrimoine culturelle,

*Exprimant de vives préoccupations* quant aux exactions commises à l'encontre de la minorité Ouïghour, cette ethnie musulmane sunnite vivant

principalement dans le Nord Ouest de la Chine, dont on estime à plus d'un million le nombre d'Hommes détenus dans des camps ayant pour but de détruire leur identité,

*Regrettant* les nombreuses attaques dirigées contre le patrimoine et la diversité culturelle, à l'image des mausolées antiques de Tombouctou qui furent complètement détruites par les Islamistes, cherchant à imposer leur culture et idéologie,

*Félicitant* les diverses organisations telles que la fondation ALIPH qui a soutenu plus d'une centaine de projet dans vingt pays, notamment dans la zone du Moyen Orient et du Sahel, en prenant des mesures de prévention ou en aidant des territoires à reconstruire leur patrimoine à la suite de destructions liées aux conflits armés,

1. *Constata avec satisfaction* la réussite du projet « Numériser notre histoire commune de l'UNESCO » lancé en 2015 et la création de la journée mondiale du patrimoine audiovisuel se déroulant tous les 27 octobre ;

a) *Propose* la création d'une plateforme de ressources numériques de grande ampleur (vidéos, films, photographies) internationale financée par l'UNESCO, favorisant la promotion des pratiques culturelles à travers le monde, en permettant la découverte de chants, danses, événements historiques, monuments ;

b) *Propose* la création de « Bourse du cinéma des minorités » proposée par l'UNESCO, qui consiste à financer des projets cinématographiques promouvant les pratiques culturelles des minorités

2. *Constata avec regret* le manque de moyen dont dispose l'UNESCO pour mener les diverses opérations nécessaires à la protection du patrimoine culturel ;

a) *Souhaite* encourager les investissements privés, notamment ceux des entreprises, en créant un label «Soutient l'UNESCO » attribué aux entreprises faisant de généreux dons, permettant ainsi la réalisation de projets et une publicité positive pour l'entreprise partenaire ;

3. *Constata avec effroi* les conséquences néfastes du changement climatique sur le patrimoine culturel de certaines minorités, démunies face à ce phénomène grandissant ;

a) *Propose* la création de vingt « Commissions Vertes », nombre minimum nécessaire au sein de l'UNESCO, composées d'experts scientifiques, pour analyser et apporter des solutions d'aménagements aux communautés qui exprimeront un besoin de protéger leur territoire ou protéger un monument qui serait menacé par les effets de la crise climatique ;

4. *Regrette* que la pandémie mondiale de Covid 19 ait terriblement freinée l'activité touristique de nombreuses communautés dont ce secteur représente une source de revenu considérable permettant leur développement et la diffusion de leur culture ;

a) *Suggère* la création d'une plateforme mondiale en ligne « Authentique Tourisme», dirigée par une commission créée au sein de l'UNESCO, sur laquelle serait répertoriées et mis en avant de nombreux monuments et destinations, en particulier de groupes minoritaires souhaitant bénéficier d'une meilleure visibilité et attractivité, et pour que le tourisme continue d'être un moyen de se développer.